

ARRIVÉE
28 OCT. 2016
Secrétariat Général
DGA E.T.



MAIRIE DE MARSEILLE
16 NOV. 2016
M. LE MAIRE
M. LE VICE-MAIRE
M. LE DIRECTEUR
M. LE CHIEF DE SERVICE
M. LE CONTRÔLEUR
M. LE CLERC

Marseille, le 20/10/2016..

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET DU
DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
16, rue Borde
13357 MARSEILLE CEDEX 20
Téléphone : 04 91 17 91 17
drfip13@dgfip.finances.gouv.fr

Service
Acquisitions et Recherches
16 NOV. 2016
Arrivée

La Directrice Régionale des Finances
publiques
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et du département des Bouches-du-Rhône

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : phllippe LONGCHAMPS
Téléphone : 04 91 09 60 79
Courriel : .drfip13.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. : 2016-201V2290

à
Département des Bouches du Rhône
Direction des Etudes, de la
programmation
et des Acquisitions
Service acquisitions et recherches

Hôtel du Département
52,avenue de Saint-Just
13256 MARSEILLE

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : LOCAUX PROFESSIONNELS

ADRESSE DU BIEN : 7 rue des Chapeliers, Marseille 1er

1 - SERVICE CONSULTANT CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE:
Affaire suivie par : Corinne DI LIELLO

2 - Date de consultation : 16/09/2016
Date de réception : 23/09/2016
Date de visite : 13/10/2016

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE - DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Projet d'acquisition amiable en vue du relogement de service

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Référence cadastrale : section 801 A n° 337 pour 2198 m²

Dans un ensemble immobilier en copropriété

- En rez-de-chaussée à l'angle de rues des Chapeliers et Puvis de Chavannes : un vaste local non cloisonné en éclairage direct et par puits de lumière - 2 blocs sanitaires avec aménagements PMR - salle de détente- pièces aveugles - locaux techniques.

5 - SITUATION JURIDIQUE

- nom du propriétaire : /

- situation d'occupation : libres

6 - ELEMENTS D'APPRECIATION

7 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison

Les prix proposés n'appellent pas d'observation, à savoir :

Bureau : 1 244 561,50 € HD soit pour 1190 m² 1 045,85 €/m² HD

parking : 125 000 € HD pour 25 emplacements soit 5000 € HD l'emplacement.

8 - RÉALISATION D'UN ACCORD AMIABLE :

8 - DURÉE DE VALIDITÉ : UN AN

9 - OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour l'Administrateur Général des Finances Publiques
Directrice Régionale des Finances Publiques
de Provence Alpes Côte d'Azur et du département
des Bouches du Rhône
et par délégation,


Philippe ROUANET
Inspecteur Divisionnaire
des Finances Publiques

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.